Une Noce à Bicyclette

Venez les voir ! Venez les voir ! Ils sont ous à bicyclette... Et vive la mariée ! riait on, tandis qu'à toutes pédales la oce filait vers la mairie.

Monsieur le Maire n'avait jamais tant n de vélos à la fois. — Ce qui m'étonne, isait-il, c'est que ces pneus, gros et etits, portent tous un même nom : MICHELIN ».

Ah, M. le Maire ! dit un témoin, vos 80 ns ne vous permettent plus guère de ourir sur les routes, sans cela vous sauez que tous les cyclistes de la commune e roulent que sur MICHELIN, ils savent qu'il faut prendre pour s'éviter des mbêtements et ne pas trop dépenser. Il a des marchands de vélos qui ne sont as gênés pour vendre très cher des pneus ui ne valent pas grand chose.

— « C'est de l'extra, de l'ultra ou du enforcé » prétendent-ils, et suivant la tête s gens, ça coûte 12, 13, 15 francs et plus. s cyclistes ne s'y laissent pas prendre. Aujourd'hui une bonne enveloppe vélo ringles doit se vendre 10 frs., pas un u de plus, de même qu'une bonne chame rouge vaut 7 frs. On en trouve chez meilleurs marchands de cycles et écaniciens.

Bien entendu ils exigent à ce prix du ICHELIN, sachant que Michelin a fabri é les premières enveloppes vélo démonles, que c'est lui qui en fabrique le , et que par conséquent il n'y en a pas mme lui pour les bien faire et pas trop er...

Ce sont de malins compères, si vous yiez leur belle allure quand ils roulent eux sur les routes ! Ah, Monsieur le ire ! vous pouvez être fier de vos ministrés. 1000

Les chaussures des jeunes soldats. Les jeunes soldats à incorporer sont orisés à se munir d'une paire de chause neuve ou en très bon état, qu'il converont au régiment, et dont la valeur a remboursée immédiatement.

Ces chaussures devront se rapprocher s sensiblement, comme forme générale comme qualité de la matière première, brodequin règlementaire (napolitain).

Les chaussures à bout rapporté ne seront s acceptées.

Les commissions détermineront la valeur rchande des brodequins acceptés, en nant pour base d'évaluation le prix yen du brodequin règlementaire, qui de 17 francs 50 pour les troupes à d et de 17 pour les troupes à cheval et tenant compte, bien entendu, du degré sure.

Bibliographie. — « *La Femme Chic* », revue suelle de mode, paraissant le 1er de chaque s, 47, rue de Sèvres, Paris 6e.

Sommaire du N° de Septembre. — Josiane : La e à Paris ; Pierre de Causse : A Bord de l'Aérone de « La Femme Chic » ; Gaston Derys : Enquête « La Femme Chic » sur la Mode Actuelle et la e de Demain ; Marcel Nadaud : Les Idées de Meg. rrespondance » ; de Lacrousille : Ces Monstres ommes ! ; Docteur André : Chronique Médicale, s Tics ».

ix pages de gravures en noir, indiquant la Mode tomne pour toutes les formes du costume Fémi-

uit hors-texte, coloriés à l'aquarelle donnant les ations des couturiers tels que : Francis, Redfern, rrière...

atron découpé de jupe tailleur.

numéro est en vente au prix de 2 fr. 25 chez les libraires ou marchands de journaux.

Cylindrages. — Des cylindrages à vapeur seront cutés sur le chemin d'intérêt commun n° 28 : ntre Méziré et Morvillars, 22 kilom., du 30 août 4 septembre ; 2° embranchement entre Froidetaine et Brebotte, 2 kilom., du 5 au 18 septembre.

Publications de mariages. — Léon-Alfredri Reitzer, manœuvre, et Juliette Tourdot, maissière. — Charles Jung, jardinier, et Rosalie eustié, s. p. — Camille Ringenbach, imprimeur étoffes, et Emilie-Catherine Bolmont, s. p. — nand Walter, ajusteur, et Marie-Eugénie Fischusser, s. p., à Cernay. — Edouard-Jacques Lommer, coiffeur à Golbey (Vosges), et Justineverine Gerspach, s. p., à Belfort. — François-Joseph ndent, employé de chemin de fer à Belfort, et rie-Madeleine Piquet, ouvrière d'usine à Ronamp. — Ernest-Louis-Léon Lacroix, employé de nque à Belfort, et Marguerite-Laure Juste, s. p., Arbois (Jura). — Albert-Emile Henry, instituteur La Maurière, commune de Bouligny (Meuse), et rie-Madeleine Lemercier, institutrice à Belfort.

Spectacles et Concerts

GRANDE TAVERNE

Débuts de vendredi prochain 5 Sepmbre :

Bidard, le merveilleux clairon des Turcos.

Vemecours and Winter, acrobates mondaines.

Max Illy, imitateur, dans sa revuette.

Les Yogaris, acrobatic act.

Nouveau, magnifique et intéressant proamme de vues cinématographiques *Gaumont.* 991

* * *

Grande Taverne. — La tournée de Comédie Parisienne donnera deux reésentations extraordinaires à la Grande averne, aux dates ci dessous : mercredi et jeudi 11 septembre. La pièce donnée ra *L'Entôleuse*, pièce en 5 actes et 6 taeaux de M. Pierre Séron.

L'Entôleuse. — Une action soutenue ! n réalisme frappant ! Des scènes vécues ! ne interprétation hors ligne ! Voilà qui stifie pleinement du succès de l'*Entôleuse*. Nul ne se doute des difficultés qu'a rentrées dans certaines villes, l'adminisateur de la Comédie Parisienne, chargé l'organisation de la Tournée. Certaines unicipalités ont tenu, avant d'autoriser représentation, à prendre connaissance la pièce : non seulement l'*Entôleuse* a é agréée, mais on la redemande et la urnée songe déjà à repasser dans cer nombre de spectateurs

Contre les **maladies de peau, dartres, eczémas, démangeaisons,** employez les Pilules Suisses toniques, laxatives, dépuratives, qui purifient le sang.

NOS SOCIÉTÉS

Sortie du Cycle Belfortain. — Le Cycle Belfortain a fait sa sortie annuelle sur le parcours : Bâle, Schaffouse, Zurich, Milan, Brescia, Venise et retour par Padoue, Véronne, Milan, Lucerne, Bâle et Belfort.

Comme il avait été annoncé, c'est le lundi 18 août que nous prenons le départ par le train de 8 h. du matin, nous amenant directement à Bâle, où nous profitons de trois heures d'arrêt pour satisfaire notre appétit à l'hôtel Rutli, où nous attendait un premier et copieux repas ; après avoir visité la ville et principalement les grandes brasseries, nous partons pour Schaffouse afin de visiter les célèbres chutes du Rhin si réputées dans le monde entier. Disons de suite que tous les visiteurs sont restés en extase devant cette merveille de la nature, mais à notre grand regret, nous sommes obligés de repartir le soir même, car le programme nous obligeait à passer notre première nuit à Zurich, où nous arrivons à 9 h. ; le temps de dîner à l'Hôtel Bellevue et nous passons le restant de la soirée à visiter la ville. Le lendemain, grand réveil en fanfare par un soldat français et immédiatement, tout le monde fut sur pied afin de prendre le bateau-salon « Helvétia », qui nous amena à Kusnacht, où nous attendait une bonne friture ; après avoir bien garni nos coffrets, nous retournons à Zurich, où nous visitons le musée, puis nous terminons la soirée au « Corso », le plus grand music-hall de la ville, où des fauteuils nous étaient réservés par l'intermédiaire d'un ancien membre des trompettes de Belfort.

Le soir même, départ pour Milan, où nous arrivons mercredi, à 9 heures du matin ; nous descendons directement à l'hôtel Lugano pour nous débarasser de nos bagages, puis nous visitons le Dôme, cette merveilleuse cathédrale, toute construite en marbre blanc ; nous en faisons l'ascension et pouvons contempler à notre aise cette grande ville de Milan, en se promenant sur les toits pendant un certain moment, puis nous redescendons en vitesse et visitons le tombeau de St-Charles ; le soir, visite de la ville et coucher, car les premières fatigues commencent à se faire sentir.

Le lendemain, rendez-vous aux arènes, où fut organisée au pied levé une course à pied qui fut gagnée par Henri Muller, devant Obermeyer, Rusch, Cottet et Bried qui termine tout essoufflé ; le chronométreur était notre sympathique président, qui fut le premier à applaudir son fils. Le soir, visite du cimetière monumental, du palais royal, des galeries Victor-Emmanuel, etc... et départ pour Venise, où nous arrivons vendredi à 6 h. du matin.

Après avoir pris le bateau, nous traversons le Canal Grande et descendons place St-Marc, à deux pas de notre hôtel ; la première des choses fut de repartir au Lido (la plus belle plage du monde), où nous prenons un bain réparateur nous remettant un peu de l'émotion produite par quelques excès des jours précédents ; nous retournons à notre hôtel Cavour et passons l'après-midi à visiter les fabriques de verre et de mosaïques, où furent faites quantité d'emplettes ; le soir, repos complet, malgré les innombrables moustiques, qui laissèrent plus d'une trace de piqûres sur nos joyeux touristes, qui se sont trouvés par moments complètement défigurés.

Le lendemain samedi, nouveau bain où, par suite de paris, un championnat de natation fut organisé et gagné par notre vétéran Bried, emporté par une vague sur la ligne d'arrivée malgré son énorme poids, tout en laissant Rusch arriver 2e devant Obermeyer et Cottet, notre facteur international, qui faisait des efforts désespérés pour se maintenir au-dessus de l'eau, tous contrôlés par MM. Muller, père et fils, qui prirent, eux, des bains de sable et de soleil, espérant devenir encore plus forts et plus gros. L'après-midi fut prise à visiter la ville, les ponts, le palais des Doges, la prison et son fameux pont des soupirs et, pour terminer, grande partie de gondoles (ale premier) jusqu'à l'heure du coucher.

Le jour suivant, dimanche, il faut penser au retour et, malgré nous, le cœur serré et les larmes aux yeux, nous prenons l'express qui nous ramène à Milan à 2 h. de l'après-midi, tout en s'étant arrêtés entre deux trains à Padoue, visiter la ville et la cathédrale si renommée, car elle reçoit chaque jour des milliers de pèlerins. Nous passons le reste de la soirée à Milan, où l'ami Rusch se montre particulièrement brillant pour le vin d'Asti et à 9 h. nous prenons le train nous ramenant à Lucerne à 5 h. du matin ; nous descendons à notre hôtel habituel et passons la matinée à visiter le musée, le jardin des glaciers, le panorama, etc... L'après-midi, départ pour Bâle où nous passons notre dernière soirée, et nous nous embarquons enfin pour Belfort, l'ultime étape où nous arrivons à 1 h. du matin. Après s'être donné rendez-vous à l'année prochaine, sortie de Londres, nous nous séparons, tous contents mais fatigués, en criant une dernière fois : « A l'année prochaine ».

Inutile de dire que pendant toute la sortie, quantités de photographies furent prises et qui serviront de souvenir à tous nos bons vivants.

Les gais balladeurs du C. B.

Ligue des droits de l'homme. — Vendredi, 5 septembre, à 8 h. 1/2, salle de l'Eldorado, faubourg des Vosges, grande réunion publique sous les auspices de la ligue des droits de l'homme.

OBJET :

Violation de la légalité dans la révocation Frossard.

Prendront la parole des orateurs du parti socialiste, du parti radical-socialiste, du parti républicain démocratique.

Société des agriculteurs. — *Concours de Fontaine.* — Nous rappelons aux cultivateurs désirant prendre part au Concours de Fontaine, qu'ils doivent adresser leurs déclarations *avant le 7 septembre, pour le perfectionnement rural,* et *au plus tard pour le 14 septembre,* en ce qui concerne les autres sections.

Aucune suite ne sera donnée aux déclarations qui nous parviendraient après les dates ci-dessus.

— Comme chaque année, un banquet aura lieu à Fontaine à l'issue du Concours agricole.

Toutefois, les inscriptions sont reçues dès maintenant, chez M. Schad, Président, à Belfort et M. Bouvier, Vice-Président, à Fontaine.

La Tzigane, Société Amicale de Mandolines (Siège Social, faubourg des Vosges n° 154). — Dans son assemblée générale du 27 août, la société a nommé comme directeur, M. G. Vriez, en remplacement de M. M. Massini.

Les jeunes gens et jeunes filles qui voudraient faire partie de la Société sont priés de s'adresser à M. Colombara, 205, faubourg des Vosges.

Nous rappelons que des leçons de musique seront données tous les dimanches matin au siège social par M. Vriez, le nouveau directeur.

Le Comité.

Tour de Belfort (8e année). — Le *Sporting-club de Belfort* organise pour le dimanche 28 septembre une grande course pédestre sur route, le tour de Belfort, 16 kilomètres. Nous donnerons d'autres détails dans un prochain numéro.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Alfred Chapuy, directeur de la course, 26, faubourg de Montbéliard.

La Miotte S. A. G. 1400. — *Classement du VIIe grand concours annuel de tir à ce jour :*

Concours populaire

Brocard, 145 1/2 ; Henry Etienne, 145 ; Berringer, 140 1/2 ; Rossel Charles, 140 ; Boudot, 188 1/2 ; Lomon, 188 ; Wonnier, 188 ; Marlin Emile, 187 1/2 ; Montendon, 186 1/2 ; Perrin, 186 1/2.

Concours du « Lion de Belfort »

Henry Etienne, 281 ; Bouscatier, 274 ; Choffel, 269 1/2 ; Brocard, 266 ; Seignot, 262 ; Wickler Jules, 154 ; Berringer, 152 1/2 ; Muller Albert, 150 1/2 ; Millot Henri, 149 ; Cosmard, 146 1/2.

Concours au Flobert à 12 m.

Maire Jules, 255.

Concours au Revolver

Seignot Jules, 488 ; Hanon, 489 ; Montendon, 425.

— Le concours annuel se poursuit encore les 5, 6 et 7 septembre courant.

La distribution des prix aura lieu le dimanche à 5 heures de l'après-midi, au stand du

capitaine Gaussot, M. le colonel Larreiche se porte au devant de lui et lui présente les unités devant lesquelles le général passe successivement.

La revue terminée, les drapeaux et les officiers des différents corps s'avancent au milieu du Champ-de-Mars, où, avec le cérémonial traditionnel, le général remet : la croix de la Légion d'honneur à MM. Saccar, chef de bataillon au 42e territorial, Chapelu, chef de bataillon inspecteur principal de 1re classe des douanes à Belfort, Daquecker, capitaine adjudant-major au 9e bataillon du corps militaire des douanes, Camail, capitaine territorial du génie, puis confère la médaille militaire à M. Deloupe, adjudant au 3e régiment d'artillerie coloniale.

Les nouveaux légionnaires sont *félicités* par des amis, tandis que les troupes vont se masser au fond du terrain.

Un impeccable défilé termina cette cérémonie militaire, à laquelle assistaient un grand nombre de curieux.

Notre nouveau divisionnaire. — M. le général Curé, notre nouveau divisionnaire, a reçu lundi matin, au Cercle militaire, MM. les officiers de tous grades de la division de Belfort, de l'active et de la réserve, venus en délégations.

Le sympathique divisionnaire a eu pour tous des paroles aimables.

Nouvelles des Communes

Delle. — *Ligue des Droits de l'Homme.* — Lundi dernier, à 8 heures du soir, dans une salle de l'Hôtel de Ville, la section de Delle de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen se réunissait. En l'absence de M. Zeller, le sympathique président de la L. D. H. C., actuellement à Giromagny, la réunion était présidée par M. Maitre, brigadier des douanes, vice-président de la section.

En ouvrant la séance, M. Maitre prononce le paroles suivantes :

Messieurs,

En ouvrant cette séance, je dois tout d'abord excuser notre cher président, en vacances à Giromagny où il profite d'un repos bien gagné, il est de cœur avec nous. Je ferai part dans un instant de la lettre qu'il m'a fait parvenir.

Je regrette sincèrement son absence car aujourd'hui m'incombe un devoir que M. Zeller eu ait certainement mieux rempli que moi.

Depuis notre dernière assemblée, M. Tritschler, notre si dévoué et sympathique secrétaire, a eu la douleur de perdre son épouse.

Cher camarade Tritschler, au nom de notre président et de toute la section, je vous présente toutes nos condoléances pour la perte cruelle que vous avez éprouvée, nous avons tous pris part à votre douleur et le souvenir de Mme Tritschler, et du bien qu'elle a fait autour d'elle ne saurait s'effacer de notre esprit. Nous qui l'avons vue à l'œuvre, qui savions combien elle aimait les siens, et ses élèves, cette autre famille, nous avons d'autant plus vivement ressenti cette cruauté du sort qui a empêché ce noble cœur de battre plus longtemps et de remplir toute la tâche qu'elle s'était vaillamment assignée.

La manifestation superbe de sympathie qui s'est produite il y a quelques semaines en conduisant au champ de repos celle que nous pleurons avec notre ami a été le plus beau témoignage d'affection, d'estime et de reconnaissance qui pouvait lui être donné.

Enfin, cher camarade, nous vous offrons toute l'expression de la peine partagée et toute celle de notre sympathie la plus vive.

Assentiment général. Chacun se lève et va serrer la main à notre ami Tritschler, qui est très touché de cette nouvelle marque de sympathie à son égard.

M. Maitre donne ensuite connaissance d'une lettre de M. Zeller.

Après de nombreuses discussions sur « l'affaire Frossard », qui durèrent un bon instant, plusieurs ordres du jour sont présentés.

Finalement, l'ordre du jour suivant, basé sur celui émis par la section de Belfort, est voté. Nous remarquons quelques abstentions. Un ligueur vote contre.

La section de Delle de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen,

Vu la révocation prononcée par le Conseil départemental de l'Instruction publique du Territoire de Belfort contre cet instituteur à la suite de la publication de ces lettres ;

Vu l'article 2 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;

Considérant que ces lettres ont été saisies dans des perquisitions que le Gouvernement prétendait justifiées par la possibilité d'établir un lien entre les mutineries militaires et les excitations antimilitaristes ;

Considérant que ce lien n'a pu être établi puisque Frossard n'a été traduit ni devant une juridiction correctionnelle ni devant une juridiction criminelle et que, par conséquent, ces lettres devaient être rendues à leur propriétaire ;

Considérant que ces lettres ayant un caractère intime, confidentiel, leur publication dans les journaux constitue une illégalité ;

Considérant, en outre, que les lettres écrites par Frossard soldat, dans des circonstances particulières ne sauraient actuellement contenir rien de répréhensible contre Frossard, instituteur ;

Attendu que ces lettres ont été écrites, il y a près de deux ans, à une époque où l'instituteur Frossard relevait exclusivement de l'autorité militaire et qu'elles ne sauraient servir de fondement à des poursuites devant un conseil de discipline dépendant de l'administration de l'instruction publique ;

Attendu que dans ces conditions la révocation de Frossard apparaît comme un acte arbitraire et illégal accompli au mépris des droits du fonctionnaire et des garanties élémentaires de toute justice ;

La Section,

Sans apprécier les idées exposées dans les lettres de Frossard, proteste contre une révocation prononcée à la suite de la publication illégale de ces lettres et donne enfin mandat au Comité central de provoquer toutes explications utiles des ministres responsables.

La séance est levée à 10 heures.

Chèvremont. — *Hommage à l'instituteur.* — On nous écrit :

Nous avons appris, avec regret le départ de M. Merlet, instituteur à Chèvremont. Depuis douze ans, M. Merlet dirigeait la jeunesse de notre commune ; adversaires comme amis savaient rendre hommage à l'impartialité de ses fonctions, au dévouement inlassable qu'il donnait à l'enseignement.

D'un abord facile et d'une compétence éclairée, il remplit à la satisfaction de tous les fonctions de secrétaire de mairie.

M. Merlet contribua largement avec les militants du parti républicain à la chute de la municipalité réactionnaire de si néfaste mémoire. Malgré le zèle et l'impartialité qu'il apportait dans ses travaux de mairie, il ne fut pas toujours payé de gratitude.

Il supporta de dures injures, d'odieuses calomnies de la presse bien pensante.

Dernièrement encore, la meute cléricale l'accusait d'antimilitarisme ; doué d'un grand bon sens et d'un solide caractère, il n'en continuait pas moins sa tâche, ayant la satisfaction du devoir accompli.

Nous présentons aux démocrates valdoyens ce véritable instituteur laïque, aux convictions républicaines inébranlables.

Anjoutey. — *Bris de vitres et rebellion.* — Dans la soirée du 29 août, un nommé Potey Charles, 35 ans, maçon, causait du scandale dans l'auberge de M. Novier Xavier. Etant ivre et surexcité, il brisa, d'un coup de pied, une vitre d'une fenêtre.

La garde champêtre, appelé, voulut l'emmener, mais, Potey, doué d'une force peu commune, opposa une vive résistance et le garde-champêtre dut requérir deux hommes pour l'emmener au violon, ce qui fut fait non sans peine. Les gendarmes ont dressé procès-verbal contre Potey.

Rougegoutte. — *Fin de grève.* — Résultat de l'enquête au tissage : Samedi matin, dès la première heure M. Hartmann de Munster, patron de l'usine, arrivait à Rougegoutte et reçut aussitôt les délégués ouvriers.

L'enquête ayant déjà été faite le mercredi 27 août, les ouvriers n'eurent qu'à confirmer leurs réclamations.

M. Hartmann qui en a reconnu le bien fondé leur a donné complète satisfaction et dans tous les services il y a eu des augmentations.

Réchésy. — *Elections municipales.* — Les électeurs de la commune de Réchésy sont convoqués pour le dimanche 21 septembre 1913, à l'effet d'élire 12 conseillers municipaux.

Fontaine. — *Votre patente ?* — Les gendarmes ont verbalisé lundi, pour défaut de patente, contre le nommé G... C..., 27 ans, vendeur ambulant, demeurant à Belfort, de passage à Fontaine.

Anjoutey. — *Concours de quilles.* — La clôture du concours de quilles, organisé par l'Union cycliste d'Anjoutey, est fixée au dimanche 7 septembre, à 6 heures du soir.

Le classement des concurrents à ce jour est le suivant : 1er Novier Xavier, 30 quilles ; 2e et 3e Baumgartner Emile et Lamielle Jules, 28 ; 4e et 5e Weiss Albert et Neuville Louis, 27 ; 6e, 7e, 8e, 9e et 10e, Poirrier Albert, Bischoff Charles, Merckiln Eugène, Didier Jules, Schœgel Louis, 26 ; 11e Bohème Henri, 25 ; 12e Marchand Camille, 24 ; 13e Marchand Lucien, 23 ; 14e, 15e, 16e et 17e, Schwalm Célestin, Démeusy Ferréol, Goutte Louis, Zeller Joseph, 22.

MM. les joueurs, hâtez-vous !

Le Comité.

Beaucourt. — *Accidents du travail.* — M. Ziegler Jules, 39 ans, mécanicien chez MM. Japy frères, s'est coupé au gros orteil du pied gauche. Un mois d'incapacité de travail.

— M. Viard Edmond, 42 ans, fondeur chez MM. Japy frères, a été brûlé à la jambe droite par de la fonte en fusion. Trois semaines de repos.

— M. Rayot Arthur, 17 ans, monteur chez MM. Japy frères, a été blessé au genou droit par un bloc d'acier. 12 jours de repos.

— M. Lavier Elie, 19 ans, fondeur chez MM. Japy frères, a été brûlé au pied droit par de la fonte en fusion. Environ trois semaines de repos.

— M. Jançon Jules, 31 ans, mécanicien chez MM. Japy frères, a été blessé à l'œil droit. Une quinzaine de jours de repos.

— M. Stemberger Charles, 30 ans, fondeur chez MM. Japy frères, a été brûlé au pied gauche par de la fonte en fusion. Environ trois semaines de repos.

— *La fête des Champs-Houdins.* — Favorisée par le beau temps, la fête champêtre organisée aux Champs-Houdins par la musique et la chorale de Beaucourt, a eu un grand succès. L'endroit était heureusement choisi, car il est sans contredit une des promenades les plus goûtées du public beaucourtois. Aussi dès deux heures de l'après-midi, la route de Beaucourt à St Dizier qui mène également aux Champs Houdins était parsemée de promeneurs qui lentement se rendaient à la fête champêtre.

Nos musiciens et nos choristes étaient là depuis midi, un succulent repas leur fut servi grâce à la générosité de leur président. Certains Beaucourtois, auxquels la vie à la campagne, sourit particulièrement, avaient tenu à accompagner nos deux sociétés, ils s'étaient munis de provisions et prirent leur repas sur l'herbe.

Vers 3 heures, le programme annoncé fut exécuté par la musique et la chorale. Tous recueillirent les applaudissements de la foule nombreuse qui se pressait autour d'eux.

Puis les familles s'égrenèrent un peu partout dans les champs voisins pour y prendre quelques rafraîchissements et dans le charmant cadre de la nature les toilettes claires des dames formaient avec le vert sombre des arbres de la forêt voisine un contraste du plus heureux effet.

A cinq heures commença le bal champêtre ; au son d'un brillant orchestre de nombreux couples de danseurs s'en donnèrent à cœur-joie sur l'herbe d'un verger avoisinant la ferme.

Ce n'est que lorsque la fraîcheur commença à tomber que chacun songea à rentrer à la maison heureux de cette belle après-midi passée en pleine campagne.

Nous sommes certains d'être les interprètes de la population beaucourtoise en disant merci à nos musiciens et à nos choristes et en leur demandant d'organiser plus fréquemment de semblables fêtes.

— *Comité républicain radical.* — Les membres du comité républicain radical sont informés que les cartes de 1913 leur seront présentées incessamment. Nous les prions de faire bon accueil aux porteurs de ces cartes et de conserver celles-ci qui leur serviront de reçu pour le paiement de leur cotisation. En outre ces cartes seront exigées à l'entrée des réunions que pourra organiser ultérieurement le dit comité.

Valdoie. — *Fanfare du Valdoie.* — Voici le programme des morceaux qui seront

Croix. — *La grêle.* — Lundi soir, vers 5 h. 1/2, un orage de grêle d'une grande violence a éclaté sur la commune. Les champs de blé et d'avoine ont été complètement hachés par les grêlons de la grosseur d'un œuf de pigeon. Quantité d'arbres sont dépouillés de leur feuilles.

Plusieurs carreaux ont été cassés ainsi que les ampoules électriques.

En certains endroits on pouvait ramasser les grêlons à la pelle.

Les cultivateurs sont dans la désolation.

Giromagny. — *Violents orages.* — Vendredi, vers 4 heures du soir, un orage épouvantable s'est abattu sur notre ville la nuit tomba brusquement et une véritable trombe d'eau ne tarda pas à transformer les rues en rivières : des grelons gros comme des petites noix se mêlaient à la pluie.

La campagne a beaucoup souffert de cette violente tempête. Le tonnerre est tombé, heureusement sans occasionner de dégâts sérieux ni d'accidents, en plusieurs endroits, particulièrement sur la cheminée de l'usine du Moulin du Canal, dans une salle de tissage l'éclair a effrayé les ouvriers.

Un pareil orage revint samedi matin vers 10 heures ; il dura peu de temps. La foudre tomba sur la maison habitée par M. Lhomme, ancien greffier de la justice de paix, dont les appartements du premier étage furent envahis de fumée sentant le souffre. Les dégâts se bornent à une vingtaine de tuiles brisées. En même temps le tonnerre démolissait, à côté du tissage du Brûlé, la cheminée d'une maison appartenant à M. Wagner, et habitée par des locataires.

— *Vitres brisées.* — Ces jours derniers, une demi-douzaine de carreaux des fenêtres de l'école des filles ont été brisés par des balles de révolver.

— *Voleur pincé.* — Dernièrement M. Mandler, propriétaire du café de l'Est, était victime d'un vol d'une poule et de trois poulettes. Or, vendredi soir, vers 7 heures son beau-père, M. Travers, entendant des bruits insolites du côté de l'enclos des lapins, s'empressa de prévenir son gendre. Les membres de la famille se portèrent aux quatre coins de la clôture qui a 2 mètres de haut et l'on aperçut un sieur Trimelin Alphonse se préparant à dérober l'un ou l'autre quadrupède. Le voleur surpris tombant à genoux demanda pardon. M. Mandler se laissa fléchir et le relâcha. Mais une fois en liberté, Trimelin reprocha amèrement à un complice qu'il avait placé près de la porte de la maison pour faire le guet, de ne s'être pas bien acquitté de sa mission de confiance et de s'être sauvé sans l'avoir prévenu.

— *Rixe.* — Dans la nuit de dimanche à lundi, au café Bruno, une rixe éclata entre plusieurs consommateurs ; M. Félix Kibler, étant intervenu pour apaiser la querelle, a reçu de l'un des antagonistes une bouteille qui l'atteignit à la tête et le blessa grièvement à l'oreille.

Réchésy. — *Arrestation.* — Les gendarmes ont arrêté lundi, en vertu d'une contrainte par corps, le nommé Chatelain Edouard, 49 ans, maçon, demeurant à Réchésy.

Villars-le-Sec. — *Arrestation.* — Lundi, la gendarmerie a procédé, en vertu d'une contrainte par corps à l'arrestation du nommé Humbert François, 41 ans, domestique à Villars-le-Sec.

DÉPARTEMENTS VOISINS

HAUTE-SAONE

Cornot. — *Suicide.* — Le 30 août, le cadavre de M. Horiot Félix, 66 ans, journalier à Cornot, a été retiré d'un trou d'eau à proximité du village. Le corps paraissait avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau. M. Horiot était atteint d'une maladie depuis quelque temps.

Thiénans. — *Mort accidentelle.* — Le 27 courant, Mlle Marie Pichon, âgée de 69 ans, infirme, demeurant à Thiénans, a été trouvée, ne donnant plus signe de vie, et portant une blessure à la tête. La mort paraît purement accidentelle, provenant d'une chute faite du haut du grenier.

Ronchamp. — *Incendie à la chapelle Notre-Dame.* — Samedi matin, la foudre tombait sur la chapelle de Notre-Dame, qui domine pittoresquement Ronchamp et qui est un lieu de pèlerinage fort fréquenté. Un incendie s'allumait aussitôt, et rapidement les flammes gagnèrent tout le bâtiment.

Le feu commença par la partie supérieure de la nouvelle chapelle. A midi, la Vierge s'écroula dans les décombres. L'ancienne chapelle seule a été épargnée.

Les dégâts sont difficiles à évaluer. De nombreux ex-votos, des croix en or, des reliques ont été brûlés. L'édifice n'était garanti par aucun paratonnerre.

DOUBS

Courcelles-les-Montbéliard. — *Ecole de Vincennes.* — M. Maurice Bonnapétit, de Courcelles-les-Montbéliard, vient de sortir avec le N° 1 de l'Ecole de Vincennes. Nos félicitations.

FRONTIÈRE

ALSACE-LORRAINE

Masevaux. — Malgré que les tribunaux infligent de fortes punitions, on continue toujours à faire de la contrebande dans notre vallée. Jeudi dernier, le cultivateur Ehret, de Rimbach, cherchait à passer la frontière avec une vache. L'administration douanière qui soupçonnait Ehret depuis longtemps avait fait doubler les postes de douaniers au Sternsee où il devait passer. Ehret l'ayant appris, s'en retourna avec sa vache et la laissa à la ferme du Langenberg d'où il espérait la faire descendre le lendemain. Mais malgré ses précautions il fut arrêté le lendemain quand il descendait avec la bête et écroué à la prison de Masevaux d'où il s'évada le surlendemain.

Strasbourg. — *Entre civils et militaires.* — Les incidents soulevés par les militaires se renouvellent fréquemment. Au cours d'une des dernières nuits, vers trois heures et demie du matin, deux officiers de pontonniers en uniforme ont parcouru les principales artères de la ville, précédés de quatre musiciens militaires également en uniforme, qui de toute la force de leurs poumons exécutaient des airs nationaux.

Interpellés par une patrouille de sergent de ville, les militaires ont refusé d'obéir, et sur l'ordre des deux officiers, les musiciens ont continué leur vacarme, sans que la police ait osé intervenir davantage.

Un autre incident militaire s'est déroulé à la gare,

Ayant entendu demander le nom rapidement en vais parti que la

Un joli v grâce à la GRATIS sera dis Poudre "

Celles qui ap se coucher sont apporté à leur v veilleuse crème absorbante. Elle l'huile d'olive p tissus des tissu immédiatement a fortifier le derm cette dernière, la sans la moindre Elle est idéale dre et même, pa Jamais rouge ou b cialement dans l pétrissant un pe vous vous rendre lière ; elle possède Elle est mainten vercle sanitaire, l'humidité et des et se recommand Vendue dans et pharmacies.

Pot d'essai

DISTRIBUT Afin de fair Takalon il sera acheteur d'un p l'achat) un paq lon " qui est le Regardez-vous employé ces de changement re votre physionom On vous et si elle ne v montant du pri — TOKA

La Crème tions » de T à Belfort : H. Colas, et

A En toute catarrheux aussi pens signalant leur reméd instantané d'asthme, toux, de v gressivement tre manda Legras, 139

F Un bon qui souffre rités, qui s de tête, m teurs au b de Montfla goût est d' 4 francs le cles. Dépôt 15, Boulev Cie, ph., co

GUÉR CONSTIP PAR UN DÉLI LE PASTI 1.50

Dépôts à Be Boulevard Car des Vosges.

NE LAISSE vous glisse Hahn pour après ; exig la signature des Fabrica préparateur

ROY RÉGENE

Envoi fra ENTREPOT Le flacon EXIGEZ

Se trouve à LORENT